

Comité des parties prenantes de la filière REP des Articles de Bricolage et de Jardin – 27 septembre 2022

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Critère de performance environnementale
2. Plan réparation
3. Plan réemploi

1. Critère de performance environnementale

L'avis rendu est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : INOHA, AXEMA, Secimpac, SEDIMA
- ➔ Collège Opérateur : FNADE, FEI, SNEFiD, Federec
- ➔ Collège Collectivité : CNR, Régions de France, Amorce
- ➔ Collège Association : FNE

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : Jardineries et animaleries de France, FMB

2. Plan réparation

L'avis rendu est favorable à l'unanimité :

- ➔ Collège Producteur : INOHA, AXEMA, Secimpac, SEDIMA
- ➔ Collège Opérateur : FNADE, FEI, SNEFiD, Federec
- ➔ Collège Collectivité : CNR, Régions de France, Amorce
- ➔ Collège Association : FNE

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : Jardineries et animaleries de France, FMB

3. Plan réemploi

L'avis rendu est favorable

Favorable :

- ➔ Collège Producteur : INOHA, AXEMA, Secimpac
- ➔ Collège Opérateur : FNADE, FEI, Federec + pouvoir SNEFiD
- ➔ Collège Collectivité : CNR, Régions de France, Amorce
- ➔ Collège Association : FNE

Abstention : SEDIMA

Présent pour le collège Distribution (sans droit de vote) : Jardineries et animaleries de France, FMB

